

le tiers de ce montant. Si le compte n'a pas encore été présenté au Gouvernement, c'est parce que l'organisation de secours a fonctionné sans encourir de frais généraux pour ainsi dire. Je crois qu'à Toronto et dans les autres villes les frais généraux ont été très élevés, tandis qu'à Montréal ils comptaient à peine, les travaux d'organisation étant dirigés par des volontaires et cela entraînait peu de dépenses. La totalité pour ainsi dire de l'argent dépensé a été payé pour des travaux de secours. Néanmoins, nous avons établi un précédent l'hiver dernier et, bien que la situation ait été précaire à cette époque, je crois qu'elle sera pire l'hiver prochain. Je crois que nombre de gens qui n'ont pas demandé de secours l'hiver dernier en demanderont l'hiver prochain. C'est pourquoi je ne doute pas que les dépenses seront bien plus considérables qu'elles ne l'ont été. On me dit que le nombre des chômeurs à Montréal est en ce moment aussi élevé que l'hiver dernier. S'il existe un chômage aussi considérable dans les grandes villes cela est dû au fait que la construction et les travaux de ce genre n'ont pas été poursuivis comme ils le sont ordinairement. Ce n'est pas le moment de discuter le problème des logis, je pourrai en parler en discutant un autre crédit qu'on doit soumettre au comité, mais j'insiste pour dire que nous devons nous préparer pour l'hiver prochain et je crois que les grandes villes où les secours entraînent des frais généraux si élevés devraient étudier la question afin de ne pas dépenser en frais ce qui doit aller aux secours.

Le très hon. M. MEIGHEN: L'honorable député est apparemment d'avis que la ville de Montréal n'a plus de charges administratives, et il se plaint de ce que d'autres en ont de fort lourdes. Or le Gouvernement n'a rien à y voir, puisqu'il n'a aucunement part à ces charges. Si la ville de Toronto en a, c'est elle qui est tenu d'y pourvoir. Selon l'honorable député, les secours donnés à Montréal ont coûté près de \$70,000. Je ne saurais dire que je trouve la chose excessive, c'est le contraire plutôt, et l'honorable député mérite certes des éloges pour n'avoir dépensé que cela, pour avoir su en faire une sage répartition. Il est bon que les comptes soient envoyés le plus tôt possible, afin de les inclure dans les crédits de l'année dernière, et non de cette année.

M. VERVILLE: Je me trouve à savoir exactement combien nous avons déboursé, puisque je suis de ceux qui votent l'argent

nécessaire au paiement des comptes. Comme je l'ai dit il nous en coûte de ce chef \$70,000. Il a fallu quelque temps pour faire entrer des comptes dont chaque article est soigneusement examiné, même quand il ne s'agirait que d'une livre de sucre. On veut être sûr que tout est régulier.

L'hon. M. BELAND: Dans le cas de municipalités comme Montréal, par exemple, qui ont eu l'habitude de contribuer à ces secours dans une proportion des deux tiers, est-ce que l'on renonce à la condition ordinaire de contribuer pour un tiers de la part de la province.

Le très hon. M. MEIGHEN: Nous avons payé notre tiers. C'est à la municipalité à trouver les deux autres tiers et il nous importerait peu, je suppose, de savoir si c'est elle qui a payé le tout, ou si la province a contribué pour sa part; mais je ne pense pas que cela soit arrivé.

Pour ce qui est du chômage, le sous-ministre me fait savoir que, sous ce rapport, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis souffrent moins que n'importe quelle autre contrée de quelque importance, et le sous-ministre est, je pense, une très bonne autorité en matière. Les choses vont beaucoup plus mal en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis qu'au Canada.

L'hon. MACKENZIE KING: Je crois que le Gouvernement a reçu de nombreuses lettres dans lesquelles on se plaint de l'existence de ligues tendant à accroître ou à maintenir le prix de choses dont personne ne peut se dispenser. Il a sans doute dans les mains un rapport de M. Murdock et des autres membres du tribunal de commerce. J'aimerais à savoir à ce propos si le ministère du Travail a fait des démarches en vue de s'assurer de l'existence de quelque ligue de cette nature, ou si encore il s'est employé à les faire disparaître.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le sous-ministre me dit que l'honorable député est dans l'erreur; que pas une seule lettre, pas une seule plainte n'a été reçue qui puisse avoir donné lieu à quelque enquête. C'est un problème auquel donne naissance la hausse des prix; avec la baisse du moment, ce problème se résoudra de lui-même.

L'hon. MACKENZIE KING: Dois-je comprendre que le Gouvernement n'a reçu aucune plainte? Je ne parle pas du seul ministère du Travail, car je suppose bien que ce dernier aurait fait part au Gouvernement de toute plainte relative à des choses qui intéressent la masse des ouvriers. Dois-je comprendre que le Gouvernement